

FICHE D'INSCRIPTION

À retourner avant le lundi 2 mai 2022

Par mail : vie.associative@mairie-bezons.fr

ORGANISATEUR :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

LIEU DE FÊTE : Lieu précis du déroulement de la fête (jardin, cour d'immeuble, rue...) :

• Date prévue :

• Horaires :

• Nombre de personnes attendues (estimatif) :

• Nombre de logements concernés (estimatif) :

Demande de fermeture de voie publique : oui ☐ non ☐

Si oui, merci d'indiquer la portion de rue que vous souhaitez fermer (en étant le plus précis possible) :

Important : chaque demande de fermeture fera l'objet d'une étude. L'accord de fermeture de rue vous sera donné, au plus tard, une semaine avant l'évènement.

NB : La Ville ne sera pas en mesure de mettre à votre disposition du matériel.

Quelques jours avant la fête un kit « fête des voisins » vous sera remis par le Service Vie associative en Mairie pour vous aider à organiser votre fête : gobelets, ballons, t-shirts...

Dans le cas où le logement dépend d'un bailleur, si il est adhérent à l'initiative « Immeuble en fête », merci de bien vouloir récupérer votre kit « fête des voisins » auprès de celui-ci.

☐ J'autorise la Mairie de Bezons à utiliser sur tous les supports de communication, externes et internes, les photos susceptibles d'être prises par un photographe de la Mairie dans le cadre de cette manifestation, ainsi que les photos confiées par mes soins.

☐ J'accepte que les informations sur ce formulaire soient traitées pour le suivi de mon inscription à la « fête des voisins ». Ces informations sont traitées par la Ville de Bezons, sur la base de votre consentement, pour l'organisation de la « Fête des voisins ». Elles sont conservées 3 ans et sont à l'usage exclusif des services concernés. Le recueil de ces données est obligatoire pour l'inscription. Conformément à la loi n°78-17, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Pour exercer ces droits ou pour retirer votre consentement, il convient de contacter Mairie de Bezons – 6 avenue Gabriel-Péri – CS 80330 – 95870 Bezons. Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL.